

**LIGNIÈRES** Avec 600 000 fr. de déficit, le chauffage à distance brûle la bourse communale. Nouveau règlement adopté

## Raccordement imposé

FLORENCE VEYAT

Fonctionnel depuis l'automne 2009, le chauffage à distance (CAD) de Lignières ne brûle pas seulement du bois, mais également les deniers censés l'alimenter. A tel point que ce ne sont pas moins de 600 000 francs, à ce jour, qui, certes, ne sont pas partis en fumée, mais ont néanmoins embrasé les finances communales.

Aussi le Service des communes a-t-il fini par mettre le couteau sous la gorge de l'exécutif. Cela en lui demandant de rembourser ce déficit sur cinq ans. «Ce qui signifiait augmenter le coût du raccordement au CAD de plus de 30%», indique Aurèle Chiffelle, soulagé depuis.

### Forfaits proposés

Une autre solution vient d'être trouvée. Les autorités ont décidé d'adopter un nouveau règlement communal en la matière. Ainsi, dès janvier 2016, tout propriétaire se trouvant dans le périmètre du village désirant construire un nouveau bâtiment ou devant changer sa chaudière sera dans l'obligation de se raccorder au CAD. Sauf s'il opte pour une autre forme d'énergie renouvelable.

Afin d'éviter une hausse excessive des prix facturés aux propriétaires tout en rentabilisant l'installation, «les coûts resteront les mêmes, que l'on doive beaucoup ou peu chauffer.» Question rentabilité toujours, mais aussi par souci d'attractivité et d'égalité face à l'ensemble des propriétaires, un forfait d'installation du raccordement a été déterminé. «Qu'ils habitent à 20 mètres ou à deux kilomètres du CAD, tous paieront 25 000 francs», indique Aurèle



Le nouveau chauffage à distance, inauguré fin juin 2010, présenté par Michel Fehlbaum (à g.), directeur du CAD, et Yann Bonjour, conseiller communal alors responsable de cette installation. ARCHIVES R. LEUENBERGER

Chiffelle. «Jusqu'ici, certains payaient deux fois plus cher que les autres.» Ce montant forfaitaire comprend «la totalité de l'installation reliant la maison au CAD, frais d'ingénieurs compris».

Le conseiller communal explique ce trou presque béant dans l'exploitation de l'installation par une mauvaise vision comptable dès le départ. «Nous avons dû payer des intérêts et des amortissements dès la mise en route du chauffage, sans encaisser de recettes.»

Or, selon lui «l'exécutif pensait pouvoir commencer à rembourser sa dette lorsque les trois quarts des propriétaires se seraient reliés au CAD». Tel ne fut pas le cas. «On traîne ce boulet depuis le début, mais là, je suis soulagé. Nous devrions réussir à nous acquitter des

500 000 francs que nous coûte annuellement la dette.» Côté écritures comptables, le Service des communes a accepté que les 600 000 francs de déficit soient englobés dans le crédit courant, qui n'a pas été totalement utilisé.

Un crédit de 11 millions de francs avait été adopté à l'unanimité, en 2007, par le Conseil général pour réaliser ce chauffage. En 2009, un comité de gestion avait été constitué afin d'exploiter la chaufferie. En 2010, lors de son inauguration, elle comprenait 115 raccordements, passés à 125 aujourd'hui. Pour un village de 950 habitants, ce CAD, avec ses 6600 mètres de réseau, est l'un des plus importants de Suisse en regard de la population du village. ☀